

Latin



L'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité **contribue à la formation de la personnalité** du lycéen comme **individu** et comme **citoyen** par l'accès à l'héritage linguistique et culturel gréco-romain. Au lycée Jean de Lattre de Tassigny, la langue étudiée est le Latin.

La lecture et l'interprétation des textes latins et grecs permettent aux élèves de :

- Se situer dans l'histoire et de comprendre les événements et les idées d'aujourd'hui.
- Mieux comprendre et mieux maîtriser le fonctionnement de la langue française par une pratique raisonnée de la langue et enrichir leur vocabulaire par l'étude de l'étymologie
- Former leur capacité à argumenter et à délibérer par l'approche des modes de pensée antiques, politiques, religieux et philosophiques,
- Développer leur capacité d'imaginer par la connaissance des mythes et des représentations de l'Antiquité.

Les Langues Anciennes permettent de comprendre l'importance du monde gréco-romain dans notre monde contemporain, et d'accéder à cet héritage majeur, commun à toute l'Europe et à l'ensemble du bassin Méditerranéen.

Les élèves peuvent étudier le **Latin** à raison de 3 heures par semaine de la Seconde à la Terminale dans toutes les séries générales. Ils le présentent au Baccalauréat à l'écrit en épreuve obligatoire (série L) ou à l'oral en option facultative (série L, ES, S): c'est la seule option facultative dotée du coefficient 3.



Latin :
Le lycée de Lattre est le seul établissement à le proposer.

